

PROGRAMME DE FORMATION

Troubles de l'humeur, dépression et troubles bipolaires

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social, éducatif et des divers services étant en contact avec des personnes souffrant de troubles de l'humeur, de dépression et de troubles bipolaires.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Définir les caractéristiques et les évolutions des troubles de l'humeur de manière à pouvoir les distinguer les uns des autres.

Identifier les troubles qui leur sont associés.

Identifier les modes de prise en charge appropriés.

Programme

"• Approche structurelle des troubles de l'humeur.

• Caractérisation de la psychose maniaco-dépressive (PMD).

• Situation de la PMD dans le champ des psychoses.

• Épisodes thymiques :

- Épisode dépressif : léger, moyen, sévère sans symptômes psychotiques, sévère avec symptômes psychotiques. Épisode maniaque : manie sans symptômes psychotiques, manie avec symptômes psychotiques. Épisode mixte.

• Troubles dépressifs :

- Trouble dépressif récurrent, épisode actuel léger, moyen, sévère sans symptômes psychotiques, sévère avec symptômes psychotiques, actuellement en rémission. Trouble dysthymique. Trouble dépressif récurrent.

- Prise en charge des troubles dépressifs.

• Troubles bipolaires :

- Trouble bipolaire I, trouble bipolaire II, trouble cyclothymique. Prise en charge.

• Autres troubles de l'humeur :

- Trouble de l'humeur dû à une affection médicale générale, trouble de l'humeur induit par

une substance.

- Les antidépresseurs et les thymorégulateurs."

Méthodes et supports

Apports théoriques. Études de cas cliniques. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.